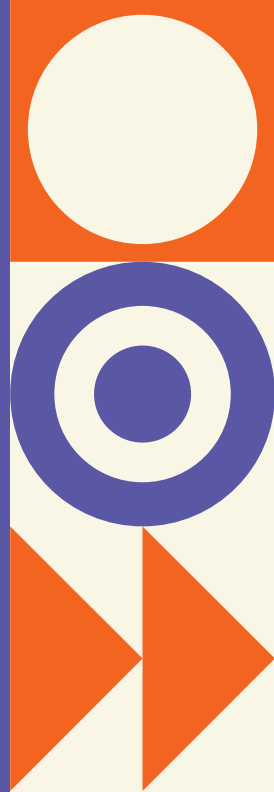


**Pour pouvoir se concentrer sur  
l'essentiel : la création,**  
confiez-nous la réalisation  
de vos paies!

→ Faites appel à notre Service mutualisé de gestion des données sociales

**CULTURE  
ACTION**

Bourgogne  
Franche-Comté



# Le Service mutualisé de gestion des données sociales s'adresse aux compagnies de danse · théâtre · cirque · art de rue, collectifs d'artistes, ensembles musicaux, orchestres, producteurs audiovisuel · cinéma, comédiens, musiciens...

Depuis plus de 20 ans, nous mettons notre expertise à votre service. Des employeurs bien épaulés dans la culture, ce sont des artistes & techniciens sécurisés dans leur pratique. **Par an, plus de 100 structures en région nous font confiance, pourquoi pas vous ?**

**culture-action.org**

## PRESTATIONS

- Conseil & assistance sociale et juridique (veille sur les évolutions: droit du travail, conventions collectives...)
- Élaboration de bulletins de salaire (intermittents et permanents)
- Déclarations des données sociales, règlements et télé-règlements auprès des caisses sociales (attestations mensuelles France Travail « salarié » et « employeur », bordereaux Congés Spectacles)
- Déclaration Sociale Nominative (DSN)
- Médiation auprès des organismes de recouvrement: URSSAF, France Travail, Audiens...
- Possibilité d'accès au dispositif d'accompagnement et de formation de Culture Action

## CONDITION D'ADHÉSION

Être établi en Bourgogne-Franche-Comté

## TARIFS

- ↳ Adhésion (année civile) : 58,33 € (70 € TTC)
- ↳ Facturation mensuelle en fonction du nombre de fiches de paie (15,83€ HT / fiche de paie)

## CONTACT

→ Jean-François Mezeix  
→ [gestion-sociale@culture-action.org](mailto:gestion-sociale@culture-action.org)  
→ 03 81 41 01 91

→ Culture Action Bourgogne Franche-Comté  
3 rue Victor Delavelle  
25000 Besançon

